



DOSSIER DU LICENCIÉ DU DBCN

Saison 2025-2026

ETAPES DE VOTRE INSCRIPTION ou REINSCRIPTION :

- 🕒 Le DBCN procède à votre pré-inscription auprès de la FFBB : pour les renouvellements, c'est automatique. Pour les mutations d'autres clubs ou création, merci de donner NOM, PRENOM, date de naissance et mail du licencié à votre coach ou à l'adresse secretaire@dbcn.fr
- 📧 La FFBB envoie un courriel provenant de « NOR0014019@ffbb.com » vous permettant de finaliser votre inscription :
 ⚠️ Ce courriel envoyé par peut être interprété comme un « spam », surveillez votre messagerie !
- 🏀 A vous de jouer ! Saisissez votre demande de licence en ligne sur le site de la FFBB en veillant à suivre les recommandations indiquées au verso de ce document.
- 📄 Remplir ce dossier administratif à remettre complet avec le paiement lors de nos permanences annoncées via nos canaux de diffusion habituels. (site internet <https://app.dbcn.fr/> , Facebook / Instagram ou lors du forum des associations de Douvres la Délivrande.
- 📄 Votre inscription ne sera complète qu'après vérification de la e-licence par le club et par le CD du Basket-ball du Calvados. Vous serez notifié par courriel à chaque étape de votre inscription. Pour toute question, contactez-nous par courriel à l'adresse secretaire@dbcn.fr.

<input type="checkbox"/> RENOUELEMENT		<input type="checkbox"/> MUTATION		<input type="checkbox"/> CRÉATION	
CATÉGORIE : <input type="checkbox"/> U		<input type="checkbox"/> SENIORS équipe		<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
NOM :			PRENOM :		
Date de naissance :			Lieu de Naissance :		
Adresse (domicile personnel) :					
CP :			VILLE :		
TEL :		COURRIEL :		@	
Profession (pour les licencié.e.s majeur.es) :					
POUR LES MINEUR.ES : RESPONSABLES LEGAUX					
Nom – prénom parent 1 :					
Adresse :		CP :	Ville :		
Tél :		courriel :		@	
Profession :		Employeur :			
Nom – prénom parent 2 :					
Adresse :		CP :	Ville :		
Tél :		courriel :		@	
Profession :		Employeur :			

Droit à l'image : Le DBCN souhaite utiliser des photographies où je peux/mon enfant peut figurer, afin de valoriser les activités du club via les différents moyens de communication suivants : presse, internet, réseaux sociaux (Facebook, instagram, tiktok) plaquette... La publication ou la diffusion de ces images ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant la publication ne devront pas porter atteinte à votre dignité, vie privée ou réputation.

J'autorise Je refuse

Consentement à l'usage des données personnelles : J'accepte que le DBCN transmette à ses partenaires mon mail à des fins promotionnelles et/ou commerciales.

J'autorise Je refuse

A Douvres la Délivrande, le / /2025
Signature :



SAISIE DE LA LICENCE FFBB

Tutoriel sur <https://www.ffbb.com/licences>

1 LE CERTIFICAT MEDICAL

Pour les licencié.es MAJEUR.E.S

- Le certificat médical (CM) est **obligatoire** pour tout licencié **majeur ou devenant majeur en cours d'année**, il doit dater de **moins de 6 mois** à la date de saisie de la licence.
- Il est à renouveler tous les 3 ans.
- Utiliser **OBLIGATOIREMENT l'imprimé de la FFBB** à apporter lors de votre consultation médicale : il devra être **signé et tamponné avec le cachet** du médecin.
(À télécharger en début de procédure ou sur <https://www.ffbb.com/imprimés>)

Pour les licencié.es MINEUR.E.S

- Le questionnaire de santé suffit s'il présente des réponses négatives sinon certificat médical à insérer à la demande de licence. Il est valable 1 an.
- Utiliser **OBLIGATOIREMENT l'imprimé de la FFBB** (à apporter lors de votre consultation médicale) Il devra être **signé et tamponné avec le cachet** du médecin.
- En cas de surclassement ou double-surclassement à la demande du coach : voir un médecin traitant ou médecin agréé. Contacter le club au préalable pour la procédure et imprimés.

2 - LA PHOTO TYPE PHOTO D'IDENTITE

Utilisez un format semblable à une **vraie photo d'identité** comme celles utilisées sur les cartes d'identité. Si la photo n'est pas conforme, elle sera refusée par le Club ou par le Comité et la licence ne sera pas validée.



3 - L'ASSURANCE FFBB x HELMET

Le DBCN ne prend pas en charge le coût de l'assurance proposée par la FFBB. Cependant, le club vous conseille de vérifier vos garanties personnelles en cas d'accident lors de la pratique du basket-ball en compétition ou en loisirs.

Vous pouvez souscrire une des formules suivantes lors de la prise de votre e-licence :
(La notice est à télécharger sur la E-licence)

Garanties	Formule A 2,09€/an	Formule A+ 2,59€/an	Formule B 6,39€/an	Formule B+ 6,89€/an	Choix « N » (aucune assurance)
FRAIS DE SOINS DE SANTE :					
• Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation	✓	✓	✓	✓	✗
• Forfait journalier hospitalier	✓	✓	✓	✓	✗
• Ostéopathie	✓	✓	✓	✓	✗
• Soins dentaires/frais prothèse dentaire	✓	✓	✓	✓	✗
• Soins optiques	✓	✓	✓	✓	✗
• Frais de transport	✓	✓	✓	✓	✗
BONUS SANTE	✓	✓	✓	✓	✗
DECES ACCIDENTEL	✓	✓	✓	✓	✗
INVALIDITE ACCIDENTELLE (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓↗	✓	✓↗	✗
INDEMNITES JOURNALIERES	✗	✗	✓	✓	✗

↗ Augmentation des capitaux selon le taux d'invalidité.



LICENCE FFBB x DBCN TARIFS 2025-2026



Pour tou.tes les licencié.es du
DBCN saison 2025-2026

C'est CADEAU !

Le DBCN est heureux de vous offrir
une paire de chaussettes floquée du
logo de votre club !



VOTRE TAILLE :
S (30 - 35) M (36 - 40) L (41 - 46) XL (47 - 52)

Catégories	Années de Naissance	Douves la Délivrante	Cœur de Nacre *	Extérieur
MICRO-BASKET	2021-2022	100€	100€	100€
U7	2019- 2020	150€	170 €	180 €
U9	2017 - 2018	170 €	190 €	200 €
U11	2015- 2016	170€	190 €	200 €
U13	2013 - 2014	180 €	205 €	215€
U15	2011 - 2012	190 €	215 €	225 €
U18	2008-2009-2010	190 €	215 €	225€
U20 - Séniors	2007 & plus	200 €	225 €	235 €
Basket Loisirs		100 €	105 €	110 €
Basket Santé VXE		100 €	100 €	100 €
Non joueur		55 €	55 €	55 €
Mutation	U14 & plus	60 €	60 €	60 €

Le tarif dépend de votre lieu d'habitation principale au 1er juillet 2025

*Communes d'Anisy, Basly, Beny-Sur-Mer, Bernières-sur-mer, Colomby-Anguerny, Courseulles-sur-mer, Cresserons, Langrune-sur-mer, Luc-sur-mer, Plumetot, Reviers et St Aubin-sur-mer

CALCUL DE VOTRE COTISATION

	TARIF LICENCE :	=
	REDUCTION FAMILLE 2 licences au club : - 10% sur la licence la moins chère des 2 licences 3 licences au club : - 15 % sur la licence la moins chère des 3 licences 4 licences et plus : - 10% sur le total du montant des licences	-
	+ COÛT MUTATION (issu d'un autre club N-1) 60€	+
	+ Ajouter ASSURANCE non prise en charge par le Club Nouvelle Assurance FFBB (HELMETT) fortement recommandée Joueur Compétition : Formule A : 2,09 € - B avec IJ : 6,39 € - C : + 0 ,50 € (A+ = 2,59 € ou B+ = 6,89 €) Joueur Vivre Ensemble ou Micro-basket : gratuit, formule C : + 0 ,50 € (A ou B)	+
	MONTANT LICENCE DUE :	=
<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du D.B.C.N. Merci d'inscrire nom, prénom et catégorie du licencié au dos de chaque chèque. Possibilité de paiement en 3 fois (dépôt par le club au 15 de chaque mois) – dernier dépôt au 15 décembre. <input type="checkbox"/> Paiement en espèces (enveloppe avec nom-prénom-catégorie) à remettre en permanence. <input type="checkbox"/> Virement en 1 fois : Motif : indiquer Licence Nom, prénom + catégorie IBAN FR76 1660 6242 1384 8671 6421 806 BIC AGRIFRPP866 <input type="checkbox"/> Paiement par CB lors des permanences proposées par le club. <input type="checkbox"/> Chèques-Vacances (ANCV) (<i>attention les coupons sport ne sont plus acceptés</i>) <input type="checkbox"/> Autre : (Participation C.E., Bons hyper U, etc) <input type="checkbox"/> Atouts Normandie , dispositif d'aide pour les jeunes de 15 à 25 ans : souscrire au volet « loisirs » de 10 euros sur Atouts Normandie, <i>fournir le coupon de pré-paiement de 30 €</i> <input type="checkbox"/> Pass'Sport gouvernemental pour les 6-25 ans (si reconduit) de 50 € : fournir un chèque de caution de 50 euros dans l'attente de la reconduction du dispositif, puis <i>adresser le justificatif de la CAF ou noter en MAJUSCULES le code fourni par la CAF par mail</i> <input type="checkbox"/> Je souhaite une attestation de paiement qui sera adressée ultérieurement par mail)	Montants : Chèque Espèces Virement CB Ancv. C.E A.N. P. . TOTAL PAYÉ	Partie Club



RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2025/2026

Le Club de Douvres Basket Cœur de Nacre (DBCN) est affilié à la Fédération Française de Basket-Ball, association loi de 1901. Le présent règlement s'applique à tous les membres de l'association ainsi qu'aux représentant légaux des membres mineurs pour la saison 2025-2026.

Les engagements qui suivent rappellent aux joueurs et joueuses du DBCN les règles qui sont les piliers des valeurs du club et de ses dirigeants. Notre association doit s'appuyer, aussi bien en interne qu'en externe, sur les valeurs humaines et sur le respect des autres. Nous comptons sur votre implication forte au sein du club pour lui permettre de fonctionner et d'accompagner les projets sportifs de chacun, dans les meilleures conditions matérielles et morales.

Afin que chacun en soit bien conscient, nous vous demandons de signer ce règlement et de le joindre à votre dossier de licence.

Julie De Vos, Sandrine Bonnet et Sébastien Degaugue, Présidents du DBCN

Article 1

Chaque adhérent et chaque parent d'adhérent(s) mineur(s) acceptent de respecter le présent règlement en le signant en même temps que le dossier du licencié et de s'impliquer dans la vie du club. Il est informé qu'il est affilié à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB) dont il respecte également la réglementation.

Article 2

L'adhérent devra s'acquitter de sa cotisation. Aucune validation de licence ne sera effectuée par le Club sans le règlement intégral de la cotisation. Il est exigé la totalité de la cotisation par chèque, chèque vacances, coupon sport, aide d'une collectivité locale ou virement. Il est possible d'effectuer trois versements étalés sur 3 mois. Les joueurs ou joueuses n'ayant pas rendu leur dossier d'inscription complet et réglé leur cotisation au **30 septembre 2025** de l'année sportive en cours se verront interdire l'accès au terrain.

Toute cotisation versée est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé le remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou en cas de force majeure (fermeture des installations sportives indépendantes de la volonté du club, crise sanitaire).

Les non-licenciés ne pourront pas participer aux entraînements, ni aux compétitions, à l'exception des nouveaux licenciés admis à effectuer des séances d'essais jusqu'au 30 septembre de la saison en cours.

Article 3

Chaque joueur ou joueuse est tenu(e) de participer aux entraînements de son équipe. Un entraîneur est désigné pour chaque entraînement. Les parents doivent s'assurer de sa présence avant de laisser leur enfant dans les salles de sport. En cas d'indisponibilité, le joueur doit prévenir son entraîneur. La ponctualité est une forme de respect des autres. Chaque joueur s'engage à être présent à l'heure du début de l'entraînement et rendez-vous au match.

Article 4

Chaque joueur est tenu de s'entraîner avec une tenue adéquate (short, tee-shirt) et de se munir d'une paire de Basket d'intérieur différente de celle d'extérieure. Il devra apporter sa gourde personnelle.

Lors des compétitions, chaque joueur sera muni d'un équipement club qu'il devra restituer après chaque match. Les équipements seront lavés à tour de rôle selon l'organisation mise en place par le coach et/ou le responsable d'équipe.

Article 5

Les entraîneurs sont seuls responsables de la composition des équipes en début de saison. Ils peuvent modifier ces équipes en cours de championnat.

Les parents des joueurs et joueuses s'engagent à encourager les équipes du club dans un esprit sportif et de fair-play. Les encouragements sont là pour aider les joueurs sur le terrain.

Article 6

La présence aux compétitions pour toute la saison est souhaitée dans un souci de respect des autres membres de l'équipe et du club ; toute absence doit être signalée à l'entraîneur le plus tôt possible.

Les déplacements sont effectués par les parents ou les joueurs selon les plannings établis par le coach et/ou le responsable d'équipe.

Chaque équipe représente le club et se doit d'avoir un comportement irréprochable à domicile comme à l'extérieur vis-à-vis de son coach, des adversaires, des officiels, des dirigeants et de leurs décisions.

Tout manquement sera sanctionné selon les décisions du bureau ou d'un des trois présidents du club.

Article 7

La participation des joueurs et joueuses à l'arbitrage et à la tenue des tables de marque est obligatoire et s'inscrit dans l'apprentissage des règles du jeu et de la vie en communauté.

Il est obligatoire pour chaque joueur et joueuse Sénior de réaliser trois arbitrages de matchs jeunes à domicile et de table de marque sur demande du coach de son équipe.

Article 8

Afin d'éviter tout manquement de respect vis à vis des arbitres, le club a mis en place la règle suivante concernant les fautes techniques et disqualifiantes :

Un joueur (joueuse) ou entraîneur étant sanctionné d'une faute technique **devra régler** au club les frais réclamés par le Comité ou la Ligue de Basket-ball. A défaut, il ne pourra s'entraîner ou jouer. Si le responsable est mineur, le remboursement sera sollicité auprès des parents ou responsables légaux.

Tout licencié pourra saisir la commission sportive du DBCN en cas de contestation.

Article 9

Tout adhérent s'engage à respecter les locaux (propreté) ainsi que le matériel (panneaux, ballons, maillots, vestiaires etc...)

Article 10

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur lors des entraînements et des compétitions.

Afin de pouvoir en prendre connaissance à tout moment, une copie de ce présent règlement sera affichée au gymnase Pierre Roux et disponible sur le site internet du club.

Je déclare avoir fourni tous les éléments pour créer ou renouveler une licence auprès du DBCN. Je m'engage à respecter le règlement intérieur 2025-2026.

Fait à _____, le _____

Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal :



**Suivez-nous sur nos réseaux et rejoignez la communauté DBCN
pour toutes les actus du club et de sa DBCN Academy !**

Le site internet :	https://app.dbcn.fr/
La Boutique du DBCN	https://www.helloasso.com/associations/douvres-basket-coeur-de-nacre/boutiques/la-boutique-du-dbcn
Facebook du DBCN & Instagram	https://www.facebook.com/douvresbasket https://www.instagram.com/douvres_basket/
Facebook de la DBCN Academy et Instagram	https://www.facebook.com/dbcnacademy https://www.instagram.com/douvres_basket_academy/
Tik tok	douvres_basket
Linkedin	DOUVRES BASKET COEUR DE NACRE

👤 Le DBCN a besoin de vous, pour une heure, une journée, une saison !

DEVENIR SPONSOR DU CLUB (vous-même ou l'entreprise vous employant) OU DEVENIR MECENE

Contactez-nous par mail sur partenariats@dbcn.fr et nous vous présenterons notre plaquette de prestations pour la saison 2025-2026 !

REJOINDRE LE COMITE DIRECTEUR : Nous avons besoin de vos **compétences** (sportif, sponsoring, secrétariat, communication etc), alors **n'hésitez pas** à venir nous rencontrer ! Laissez-nous un contact (nom et téléphone) ou contactez-nous par mail sur secretaire@dbcn.fr

NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES AU SEIN DU CLUB ! Souhaitez-vous devenir **Bénévole du club** et participer aux manifestations organisées par le club ?

Pour nous aider à la tenue des buvettes de matchs, boutique, soirée du club, tournois de fin d'année, lotos, etc.... Ambiance conviviale assurée ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous avons besoin de vous !

DEVENIR PARENT RESPONSABLE D'EQUIPE, Le parent référent est la personne qui fait le lien entre le coach et les autres parents de l'équipe pour communiquer les lieux de match, horaires de rdv, le planning des goûters à préparer et autres moments conviviaux... Contactez le coach de l'équipe de votre enfant !

Devenir Arbitre

Devenir Officier de table de marque

Rapprochez-vous du club si vous avez besoin d'une formation (Arbitrage, OTM ...)

Devenir Entraîneur au sein du Club, contactez-nous sur commissiontechnique@dbcn.fr

FAIRE UN DON – Saison 2025/2026

Vous pouvez nous soutenir en faisant un don au club :

Les dons faits au club entraînent la délivrance d'un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable)

Sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/douvres-basket-coeur-de-nacre/formulaires/1>

Par chèque, carte bancaire ou en espèces au secrétariat.

Un CERFA vous sera établi sur demande.

Un grand merci par avance !

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : tresorier@dbcn.fr